

## Mon smartphone & moi



Vie de famille, relation aux autres, environnement... Chaque mardi, « Le Soir » décrypte comment et pourquoi le smartphone a bousculé notre quotidien. Et quel sera son futur ? Aujourd'hui, comment se défendre face au cyberharcèlement.

# Comment faire face au cyberharcèlement

En permanence sur les réseaux sociaux, les adolescents sont susceptibles de faire face à du harcèlement en ligne et ses conséquences potentiellement désastreuses. La vigilance est de mise pour repérer les signes et les pratiques.

SANDRA DURIEUX

**E**n Belgique, on estime qu'environ un jeune sur trois a été ou est victime du harcèlement en ligne. Celui-ci peut prendre différentes formes. Child Focus vient ainsi de lancer une campagne de communication pour mettre en garde contre le phénomène de *sexting* qui consiste à répandre des photos de personnes dénudées sans leur consentement, souvent dans le cadre d'une vengeance amoureuse. C'est ce qui est arrivé à Glenn, 15 ans, qui a mis fin à ses jours en 2017 après avoir été victime de cette pratique qui a touché 151 jeunes en 2022. Son numéro de GSM -0493/79.58.30 - a été réactivé pour sensibiliser à son histoire et signer une pétition pour mieux lutter contre ce phénomène et celui, plus général, du cyberharcèlement des adolescents qui suscite encore beaucoup de questions.

**1**  
**Comment différencier « cyberharcèlement » et « taquineries entre ados » ?**  
« Le cyberharcèlement est toute

conduite agressive qui passe par la sphère numérique », explique Cécile Mathys, professeure au département de criminologie de l'ULiège, autrice de plusieurs études sur ces questions. « Ce qui distingue un harcèlement d'une taquinerie entre adolescents, c'est la notion de répétition de ces micro-agressions. Mais autant elle peut être assez visible dans une cour de récréation, autant sur le Net, elle peut être plus subtile. On peut avoir un acte unique, une remarque, une seule conduite agressive, mais qui est partagé à l'infini et qui constitue la répétition de l'agression. Et c'est ce qui est parfois plus difficile à détecter ou à prendre en considération en tant que parent. » Pour le psychothérapeute Pascal Minotte, directeur du Centre de référence en santé mentale (Crésam), c'est d'autant plus compliqué à détecter qu'il y a peu de signes spécifiques chez un adolescent cyberharcélé. « Il faut être attentif aux comportements d'évitement : des prétextes pour ne pas aller à l'école, ou ils vont s'arranger pour y aller le plus tardivement possible pour vite se retrouver en classe. Parce qu'il y a souvent une continuité entre un harcèlement qui se produit à l'école et se prolonge ensuite à la maison. »

**2**  
**Quelles sont les différentes formes de cyberharcèlement ?**

Le centre Ener'J d'information et d'animation pour les 12-26 ans distingue plusieurs comportements problématiques sur le web. Il y a un ainsi le *cyber-bullying*, à savoir les moqueries répétées à l'égard d'une personne sur le Net. Il y a également le *mobbing* : « Il se manifeste dans des groupes sociaux bien définis (classe, équipe sportive...), peut-on lire sur le site de l'ASBL. « Les membres les plus forts agressent de manière continue et répétée le sujet le plus vulnérable au sein de leur groupe afin de l'isoler ou de l'exclure. » Ou encore le *flaming*, que l'on peut traduire par « incendier » une personne « par des commentaires injurieux, blessants, insultants ou choquants sur les réseaux sociaux tels que les forums ». Pour Cécile Mathys, on retrouve aussi une « intention de nuire » à autrui dans le cyberharcèlement. C'est le cas notamment des *sexting*, du *revenge porn* ou encore du *doxing* : la divulgation d'informations sur l'identité ou la vie privée d'une personne sans son consentement.

**3**  
**Y a-t-il des plateformes ou des réseaux sociaux particulièrement propices à cette pratique ?**  
« L'ensemble des réseaux sociaux sont susceptibles d'être des lieux de cyberharcèlement, mais on observe beaucoup de comportements probléma-

tiques sur Télégram, Whatsapp ou encore Snapchat », explique Cécile Mathys. « Dans une étude que nous avons menée, nous avons découvert que beaucoup de partages d'images intimes à caractère non consenti (*nudes*) se faisaient dans des groupes de discussion créés au sein d'écoles, notamment. Ces messageries étant privées, il n'y a pas de modération extérieure qui peut freiner le partage. Celle-ci ne peut venir qu'au sein même du groupe où des individus marqueraient leur désaccord voire dénonceraient certains faits pour les arrêter. »

**4**  
**Quelles sont les conséquences potentielles pour la victime ?**

Les troubles peuvent être multiples, mais c'est évidemment en matière de santé mentale qu'ils sont les plus importants. « On observe de l'hypervigilance, des symptômes dépressifs ou anxieux, un isolement et souvent un grand sentiment d'injustice et d'impuissance face à des personnes qui ne vous connaissent pas et qui, en nombre, portent un jugement sur vous en menant de vrais raids virtuels à votre rencontre. » Pascal Minotte évoque un impact sur la confiance en soi. « Mais les conséquences vont très fortement dépendre d'une personne à l'autre, du type de harcèlement subi. Il faut aussi dire que ces conséquences

**Les femmes, premières victimes**

En Belgique, une fille entre 15 et 25 ans sur deux a déjà reçu sur son téléphone une photo de sexe d'homme, et sans consentement pour 62 % d'entre elles. Si aujourd'hui le féminisme se déploie en ligne, notamment à travers de multiples usages des réseaux sociaux et des smartphones, le téléphone portable intelligent est aussi le moyen par lequel s'exercent bon nombre de violences sexistes et sexuelles sur les femmes : insultes en ligne, menaces, diffamation, harcèlement, envoi des photos de son sexe (*dick-picks*) ou diffusion de visuels et/ou enregistrements sonores à caractère sexuel d'une personne sans son consentement (*revenge porn*), contrainte de quelque chose sous la menace de la diffusion d'images intimes (*sexortion*), contrôle ou sur-

veillance de la géolocalisation ou des dépenses d'un(e) partenaire ou ex... 85 % des femmes dans le monde sont victimes de violences via internet, de la part de connaissances, d'ex ou de parfaits inconnus, qui sont dans leur grande majorité (86 %) des hommes. Outre le genre, l'orientation sexuelle, la religion ou la couleur de peau - entre autres critères de discrimination - augmentent également le risque d'être victime de cyberviolences. Et rappelons que si le smartphone, ou internet, est bien le moyen par lequel s'exercent ces violences, celles-ci ont un impact sur la santé mentale et physique des victimes. Internet, les smartphones et les réseaux sociaux n'ont pas, comme l'analyse Florence Hainaut dans son récent essai *Cyberharcélée, 10 étapes pour comprendre et lutter,*

créé la misogynie. Ces outils lui ont permis de se propager, de s'amplifier et de créer des nouvelles manières de violenter, imposées partout, tout le temps, qui s'ajoutent aux autres violences genrées vécues par les femmes. Mais le smartphone est aussi un outil d'indépendance, une fenêtre sur le monde, qui a permis une immédiateté du partage des luttes féministes et de solidarité. Dans la lutte contre les violences conjugales et les féminicides, il a contribué dès son apparition à briser le huis clos domestique. Et les différentes lignes d'écoute (violence sexuelle : 0800.98.100 ; violence conjugale : 0800/30.030) et certaines applications, comme App'elles, qui permet d'alerter en temps réel ses proches et la police en cas d'agression, peuvent même devenir une arme. F.DQ



85 % des femmes dans le monde sont victimes de violences via internet, de la part de connaissances, d'ex, ou de parfaits inconnus, qui sont dans leur grande majorité (86 %) des hommes.

© UNSPLASH.

Le talent est partout  
Notre réseau aussi



proximus